

Le Matin du 12/03/2013

Agence urbaine

Le Plan d'aménagement unifié en cours d'homologation

● **L'Agence urbaine de Rabat-Salé (AURS) a récemment présenté son projet de Plan d'aménagement unifié de Rabat devant les membres du comité technique local (CTL).**

● **Ce plan tant attendu devra être homologué avant la fin de cette année.**

Après le retard accusé pour le Plan d'aménagement unifié de Rabat (PAU), les choses commencent à bouger. En effet, le comité technique local s'est réuni récemment avec un ordre du jour consacré à la présentation du projet tant attendu du PAU. Une réunion à laquelle ont pris part toutes les parties prenantes locales. À leur tête figuraient Hassan Al Amrani, wali de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Khalid Ouya, directeur général de l'Agence urbaine de Rabat-Salé, Fathallah Oualalou, maire de Rabat, ainsi que les présidents des arrondissements. Les représentants de la société civile ont été également conviés à cette rencontre. Les représentants du bureau d'études en charge de l'élaboration du projet et le directeur général de l'AURS ont tenu à mettre



Le Plan d'aménagement unifié de Rabat devrait donner une véritable signature urbaine à la capitale.

en exergue les facteurs et les données ayant été à la base de l'élaboration du PAU. Sur ce registre, il convient de signaler que l'élaboration dudit projet s'est notamment basée sur les résultats issus du diagnostic établi par le bureau d'études en charge de ce dossier ainsi que sur les besoins exprimés

par les partenaires concernés. L'idée est d'avoir une vue de l'ensemble des parties prenantes, et ce, dès les premières phases d'élaboration, suivant une démarche participative et de co-construction. Une vision qui dénote la volonté de l'AURS d'inscrire ce PAU dans une logique de «Projet de

ville». Sur ce point, Khalid Ouya a été on ne peut plus clair quant à la place accordée à l'élément humain. «L'ambition affichée par les dispositions du PAU est de promouvoir les atouts de la ville de Rabat, sans chamboulement aucun, mais en garantissant toutes les conditions nécessaires à un environnement propice au développement humain, économique et social où l'homme est au cœur des préoccupations et des principes d'élaboration du PAU, en répondant à sa demande en : habitat, emploi, investissement, loisirs, divertissement, lui permettant de s'épanouir dans un cadre de vie meilleur», pour reprendre ses paroles.

Pour le détail, le Plan d'aménagement vise, entre autres, à planifier une

RABAT EN 3D

Lors de cette réunion du comité technique local, l'AURS a innové en présentant le Projet du PAU sous forme de projection en 3D, et ce, en traduisant les objectifs y afférents en option d'aménagement. L'idée est de projeter l'assistance dans le devenir de la ville, tout en mettant en évidence certains aspects du PAU. Ainsi,

les parties prenantes dans la réunion ont pu prendre connaissance de ce que sera Rabat en particulier au niveau de l'exploitation de l'ensemble des atouts de la ville (historique, architectural, paysager, humain...) et leur intégration comme facteurs incontournables dans «le Projet de ville», l'amélioration du transport

et de la circulation pour faciliter la mobilité et le déplacement, à travers la création d'un pôle multimodal à l'entrée sud de Rabat, la mise en relation des quartiers (voie de contournement de Hay Riad à Akrach) et des grands projets, ainsi que l'aménagement des entrées de la ville et la proximité des gares ferroviaires.

ville durable qui assure une conception rationnelle et diversifiée de l'espace, une préservation des espaces naturels et paysagers par la réorganisation du transport entre les différents quartiers de la ville, mais aussi entre Rabat et les espaces avoisinants.

L'objectif étant d'assurer un équilibre entre les différents milieux et composantes de la ville, de réduire les disparités territoriales et sociales et de favoriser la mixité sociale afin de garantir une meilleure qualité de vie aux habitants. Mieux encore, les objectifs fixés par le projet et leur traduction en option d'aménagement seront d'une grande utilité pour les décideurs, ceci, dans la mesure où il s'agira d'un outil d'aide à la prise de décisions, offrant les moyens d'atténuer les disparités sociospatiales et de remédier aux problèmes de mobilité et de transport, comme l'a expliqué le directeur général de l'AURS.

Avec la présentation du projet du Plan d'aménagement unifié pour la ville de Rabat, ce chantier tant attendu entame une importante phase, en l'occurrence la procédure d'homologation.

De ce fait, le wali de la région a été ferme en interpellant l'ensemble des parties concernées pour les inciter à prendre des décisions audacieuses relatives au futur urbain de la capitale devant la hisser au rang des grandes métropoles. «Avec la préservation des atouts et acquis faisant la particularité de Rabat en tant que ville non seulement administrative, mais de culture, de détente, d'échange, à vocation touristique... qui mérite et nécessite un aménagement digne de son histoire, indissociable de l'histoire de notre Royaume dans toutes ses dimensions, une ville digne de son présent et de son futur», a déclaré le wali. ■

Soumaya Bencherki